

La Ville de Beaufort-en-Anjou et PRESTALIS ont souhaité mettre en place une transition en douceur pour les usagers afin d'assurer une continuité dans leurs activités quotidiennes. Vous trouverez ci-dessous les réponses aux questions que vous pouvez éventuellement vous poser.

1. Les horaires d'ouverture changent-ils ?

Dès la réouverture, les amplitudes vont être globalement supérieures aux horaires existants.

Les horaires définitifs seront disponibles en septembre.

2. Le site va-t-il être fermé temporairement ?

Afin de permettre le transfert des informations, l'installation d'un nouveau logiciel de gestion et la formation des équipes, le site sera fermé au public les 1^{er} et 2 août.

Seuls les accueils groupes et les stages déjà réservés auront accès au site sur ces 2 jours

3. Est-ce que les plannings d'activité vont changer ?

Le planning actuel d'activité reste inchangé jusqu'à la fin de la période estivale.

Un planning renouvelé sera mis en place pour la rentrée de septembre avec de légers ajustements et des nouveautés, mais en gardant la trame des plannings actuels.

4. Les équipes en place vont-elles changer ?

Les équipes en place sont intégralement reprises par le nouveau gestionnaire de l'équipement.

Une équipe supplémentaire sera sur site pendant quelques jours afin de permettre à chacun d'être formé au nouveau logiciel informatique et de les accompagner.

5. Les tarifs unitaires vont-ils changer ?

L'ensemble de la grille tarifaire reste inchangé.

Seules les dénominations des abonnements et de quelques activités vont être modifiées.

6. Actuellement inscrit en cours de natation, comment va se passer la suite de l'année ?

Aucun changement pour vos cours de natation. Vos coachs restent les mêmes et les horaires également.

7. Je possède actuellement une carte d'accès ou d'activités. Que deviennent les entrées non encore utilisées ?

Vos crédits disponibles sur votre carte d'accès et d'activités sont intégralement reprises que ce soit en termes de nombre que de durée de validité.

Nous vous invitons à vous présenter à l'accueil lors de votre première venue afin de venir retirer votre nouveau badge d'accès si nécessaire

8. Je suis actuellement abonné au Centre Aquatique PHAREO, que devient mon abonnement ?

Rassurez-vous, vous êtes toujours abonné à votre centre aquatique !

Les abonnements connaîtront une évolution des dénominations au 1^{er} août, mais l'intégralité des tarifs restent inchangés.

Nous vous invitons à venir à l'accueil du centre aquatique lors de la 1^{ere} semaine afin de transférer votre abonnement existant vers le PASS de votre choix.

- **Le PASS CLASSIC devient le PASS BRONZE** : Accès illimité à l'espace aquatique
- **LE PASS LIBERTÉ devient le PASS SILVER** : Accès illimité à l'espace aquatique et à l'espace bien-être
- **Le PASS ESSENTIAL devient le PASS GOLD** : Accès illimité à l'espace aquatique et à l'espace bien-être + activités aquafitness et fitness
- **Le PASS EXCELLENCE devient le PASS PLATINUM** : Accès illimité à l'espace aquatique et à l'espace bien-être + activités aquabiking + activités aquafitness et fitness

Une permanence est organisée le 2 août entre 15h et 18h si vous le souhaitez

Information importante : vous ne serez pas prélevé au mois d'août, pour des raisons de mise à jour informatique, donc il faudra :

- Payer à l'accueil du site la mensualité du mois d'août
- Vous serez à nouveau prélevé normalement à compter du mois de septembre

9. A partir de quand puis-je réserver des séances d'activité ?

Les réservations seront disponibles dès le 03 août 2024

Pour toutes vos questions supplémentaires et/ou individuelles, nous vous invitons à vous présenter à l'accueil du Centre Aquatique PHAREO à compter du 03 août 2024